

## Bourdic

● VEREVIN  
À CAMPAGNAC

Pour la seconde année consécutive, les Collines du Bourdic vont participer, samedi 6 mai, à la 16<sup>e</sup> fête de la dégustation des vins régionaux à Campagnac (à 5 km de Sommières). Cette manifestation débutera à 17 h 30 et a pour but de faire mieux connaître la richesse des terroirs autour d'une dégustation de vins régionaux. Une restauration de qualité sera proposée aux visiteurs.

## Aramon

## ● PAROISSE

La quatrième messe de Pâques, pour le district d'Aramon et Montfrin, aura lieu dimanche 7 mai à 10 h 30 à l'église d'Aramon.

## Montfrin

## ● MARCHÉ À LA FERME

L'élevage Allemand organise un marché à la ferme dimanche 7 mai, chemin de la Tour. Avec la participation des producteurs du réseau Bienvenue à la ferme qui proposeront leurs produits : fruits, légumes, fromages, vins, agneaux, charcuterie, canard, escargots et volailles. Pour les enfants, possibilité de visiter le troupeau en calèche. Côté restauration, possibilité de composer vos menus aux différents stands.

## ● MONTRIN LIVRES

L'association Montfrin Livres organise un week-end portes ouvertes les 6, 7 et 8 mai à l'atelier CPM. Plus de 3 000 livres seront à votre disposition. Venez choisir livres et revues gratuitement. Les bénévoles de l'association vous attendent très nombreux de 10 h à 18 h au 13, avenue Pierre-Mendès-France. Par ailleurs, après le succès de la première édition de l'Apéro livre, l'association Montfrin Livres profite de cet événement pour organiser son deuxième Apéro livres, samedi 6 mai à partir de 18 h.

► Renseignements :  
tél. 07 61 18 66 54 et  
montfrin.livres@gmail.com.

## Blauzac

● INAUGURATION  
DU MONUMENT  
DU SOUVENIR

Lundi 8 mai à 17 h, sur le parvis de la mairie, aura lieu l'inauguration du monument du souvenir, qui sera suivie de la commémoration du 8 mai 1945. Un vin d'honneur clôturera cette manifestation au foyer du Pré-de-Valence.

Lors de cette cérémonie, Grégory Viguier, généalogiste, remettra au maire le mémoire de recherche sur les poilus de Blauzac. Suivra la présentation et le lancement du livre *Les Poilus de Blauzac morts pour la France*, aux éditions Lacour-Olle.

# Sainte-Anastasie Station d'épuration : recours déposé

Six habitants ont demandé en 2015 l'annulation partielle de l'arrêté préfectoral.

La station de traitement intercommunale qui traitera les eaux usées de Dions, La Calmette et Sainte-Anastasie est actuellement en construction (lire *Midi Libre* du 20 avril). Mais, à Sainte-Anastasie, son implantation ne fait pas que des heureux.

Six habitants ont en effet déposé un recours auprès du tribunal administratif de Nîmes. Il s'agit d'une requête en annulation partielle de l'arrêté préfectoral du 20 novembre 2014, déposée juste avant la fin du délai de recours, le 9 novembre 2015. La requête porte plus précisément sur les articles 2 et 4 de l'arrêté préfectoral. L'article 2 précise que le rejet s'effectue dans un fossé communal puis dans la rivière Bourdic, affluent du Gardon. Mais les requérants estiment que les rejets s'effectuent en fait « dans un fossé communal puis dans un bras mort du Bourdic, qui est l'ancien bief aval du moulin de Fantaisie, une propriété privée. Ce qui, pour nous, est contraire à l'arrêté du 22 juin 2007 précisant que les rejets d'eaux usées doivent être effectués dans le lit mineur du cours d'eau, à l'exception de ses bras morts ».



■ La station intercommunale de traitement des eaux est actuellement en chantier.

## Interprétations du bras mort différentes

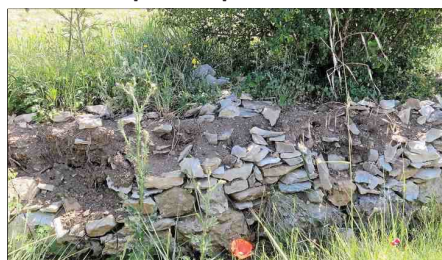
Les plaignants demandent l'annulation de l'article 4 « pour cause de non-évaluation par l'Agence régionale de santé (ARS) des nuisances olfactives et sonores de la station ». La préfecture a répondu dans un mémoire daté de novembre 2016. Elle estime que « pour être recevable, les requérants doivent démontrer leur intérêt à agir contre son arrêté litigieux. En l'espèce les requérants n'abandonnent pas ce point ». C'est pourquoi la préfecture conclut « à l'irrecevabilité de la requête » et

n'aborde donc les débats de fonds qu'« à titre subsidiaire ». Notamment sur le terme : « bras mort ». La préfecture se base sur une définition de l'Office national des eaux et milieux aquatiques stipulant que la notion de bras mort repose sur une origine naturelle. « Le fossé communal et le bief ne peuvent pas être qualifiés de cours d'eau, le bief du moulin de Fantaisie étant un ancien canal de dérivation créé par l'homme. » D'autre part, la préfecture estime que l'ARS s'est bien prononcée sur les nuisances olfactives et sonores.

Dans leur mémoire en réponse de décembre 2016, les requérants maintiennent leurs arguments et reviennent sur la notion d'intérêt à agir, en précisant qu'ils sont « des citoyens de Sainte-Anastasie empruntant le chemin du Rieu qui longe le fameux fossé. Par ailleurs, l'un des requérants est le propriétaire du moulin de Fantaisie ». À ce jour, le recours est toujours en cours d'instruction et la date d'audience au tribunal administratif n'a pas encore été fixée.

CATHERINE MILLE  
cmille@midilibre.com

## Valliguières Vandalisme sur du petit patrimoine



■ Le mur patiemment reconstruit a été vandalisé.

Dans le passé, les propriétaires délimitaient leur propriété par des murets en pierre sèche, caractéristiques des paysages de garrigue. Au fil du temps, beaucoup se sont écroulés, ont été détruits ou envahis par la végétation. On a ensuite pris conscience de leur intérêt écologique et esthétique. Il existe même aujourd'hui un Institut de la pierre sèche qui remet au goût du jour ce savoir-faire, réalise des chantiers de restauration et construit de nouveaux murets. Un couple domicilié à Rochefort-du-Gard recherchait un terrain pour replanter des oliviers. Il a acquis

une parcelle située dans le quartier de l'Oratoire, au bord de la route de Rochefort. Soucieux d'entretenir le patrimoine, il a patiemment reconstruit le mur qui longeait la route. Une restauration très réussie que chacun pouvait apprécier. Sa déception a été grande quand, dans la semaine du 17 avril, il est arrivé sur les lieux et a découvert son mur en partie écroulé, des pierres ayant été volées. Le couple a déposé plainte auprès de la gendarmerie de Remoulins, mercredi 19 avril, pour vol et détérioration volontaire d'un mur en pierres.

## Garrigues-Sainte-Eulalie

### ● NETTOYONS LA GARRIGUE

Pour garder les routes et rues qui sont trop souvent jonchées de déchets, une collecte est organisée samedi

13 mai de 10 heures à 12 heures par ma municipalité. Rendez-vous est donné aux bénévoles devant le hangar communal situé rue des Chênes-Verts.

## Brignon Jackie Méric, une femme de cœur s'en est allée

Ils étaient nombreux à former le cortège qui conduisait Jackie Méric ce 29 avril dans le petit cimetière de la commune malgré la froidure de ce jour de printemps. C'est devant la tombe creusée à même la terre que tous se sont rassemblés pour partager ou écouter les émouvants témoignages d'affections, d'amitié qui ont rappelé les qualités de cette femme portée par sa foi protestante et ses convictions humanistes.

Jackie Méric était arrivée de Lauris, un petit village au pied du Lubéron, à l'âge de 18 ans. Ses parents avaient acquis dans Brignon le café



■ Jackie Méric.

des Fleurs. Elle y rencontra Michel, l'homme de sa vie dont elle dira : « C'était le plus beau et c'est moi qui l'ai eu. » Ensemble, ils vont fonder une famille basée sur les valeurs fondamentales qu'ils partagent et dont l'amour est la première des vertus. Impliquée profondément dans la vie locale, au

sein même de sa communauté mais toujours ouverte aux autres, elle participe au fonctionnement de l'entraide œcuménique où elle est très active. Elle est aussi très présente lors des inondations de 2002, quand il s'est agi de distribuer couvertures, vêtements et objets du quotidien. Elle s'est éteinte à son domicile vendredi 27 avril à l'âge de 77 ans, emportée par cette maladie neurodégénérative qui ne laisse pas d'issue, entourée de son mari, ses enfants, qui l'ont soutenue pendant toutes ces années où la maladie traçait inexorablement son chemin. Nos condoléances.

## Moussac Une exposition photos pour (re)découvrir l'histoire du village

Le vernissage de l'exposition de photos "Moussac hier et aujourd'hui" a eu lieu vendredi soir à 18 heures au temple en présence de Frédéric Salle-Lagarde, maire, et de Fabrice Verdier, député. Cette exposition se prolongera jusqu'au 7 mai (de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures). Elle permet de redécouvrir l'histoire de ce village au-dessus du Gardon : l'activité viticole, la fermeture industrielle de la Réglièrie, qui avait donné du travail à beaucoup de ses habitants, l'école et sa fête qui rassemblait tout le village,



■ Lors de l'inauguration, vendredi dernier.

les activités sportives. Les personnalités et les personnages qui ont fait ce territoire donnent du relief à la vie, ici, aujourd'hui, et per-

mettront aux enfants de mieux inventer l'avenir. Les photos de Moussac, aujourd'hui, prennent part à cette démarche.

## Collias

● CONCOURS  
DE BOULES MIXTE

Après le succès du concours du 1<sup>er</sup> mai, l'Association des boulistes de Collias, l'ABPC, organise un second concours de boules mixte à la mêlée, lundi 8 mai à 16 heures. Les inscriptions seront prises sur le boulodrome de la place du Marché à partir de 15 h 30. La participation est de 3 €. Le concours est ouvert à tous. Mises et 50 € offerts par l'association seront à se partager.

## Saint-Chaptes

● ÉGLISE  
PROTESTANTE UNIE

Culte dimanche 7 mai à 10 h 30 à Garrigues-Sainte-Eulalie. Halte prière mercredi 10 à La Rouvière à 19 h. Conseil d'ensemble jeudi 11 à Brignon à 20 h. Catéchisme vendredi 12 à Brignon à 17 h 15. Sortie régionale des écoles bibliques au château du Soliers à La Salle samedi 13 (pour l'horaire voir les monitrices ou votre pasteur). Samedi 13 à 18 h à Castelnaud-Valence, évocation d'une assemblée du désert en juin 1717. Reconstitution des faits d'après des documents d'archives sur les lieux supposés de cette assemblée, repas tiré du sac et table ronde animée par le pasteur Gérard Scripice.